

L'accès à l'énergie est un droit fondamental pour lequel nous devons nous battre !

Accéder facilement à l'eau, à l'électricité, au gaz devient de plus en plus difficile pour les plus précaires d'entre nous. Avec le blocage des salaires, la précarité, les licenciements massifs, la hausse des loyers, les indemnités chômage qui s'amenuisent et se transforment pour les fins de droits en ASS ou RSA, l'augmentation générale des prix des factures nous restent en travers de la gorge. Le gaz a augmenté de près de 10% en avril et il est prévu une nouvelle augmentation prochainement de 4%. Si on compare les augmentations qui ont eu lieu ces derniers mois en Europe nous pouvons diagnostiquer une hausse générale des factures de l'énergie de plus de 40%. La seule réponse du gouvernement est la proposition de mesures injustes mises en place dans le cadre du Grenelle II de l'environnement.

Mais ces propositions n'émanent pas seulement d'un gouvernement à la solde des banques et des actionnaires, tout un panel d'associations soit disant humanitaires et caritatives ont joué le jeu du Grenelle. Les dés étaient pourtant jetés d'avance sachant que dans les commissions de réflexions siégeaient les représentants des entreprises comme EDF ou GDF Suez qui n'ont pas hésité plus d'une fois à intervenir pour empêcher la mise en place de mesures vraiment sociales. Lorsque ceux qui opèrent quotidiennement des coupures de gaz, d'eau et d'électricité à des centaines de travailleurs privés ou non de travail se mêlent de lois sur la précarité énergétique cela s'appelle être juge et partie ! L'absence de toute autonomie aurait dû faire réfléchir ces associatifs peu scrupuleux qui ont tout de même touché une portion d'un joli chèque de 500 millions d'euros pour réaliser des « diagnostics socio-techniques des situations de précarité énergétique » (sic).

Qu'ont-ils donc proposé pour résoudre les problèmes d'accès à l'énergie ? Tout d'abord, ils ont choisi une catégorie de personnes bénéficiaires du projet: ces mesures ne concerneront que les propriétaires de maisons vivant en dehors des grandes villes alors que la majorité des précaires vivent en location dans des appartements de grandes agglomérations... Il s'agira donc d'accorder à ces ménages « prioritaires » des micro-crédits pour la reconversion « écocitoyenne » de leur logement : c'est ce qu'ils appellent « le bouclier énergétique ». Ensuite pour les personnes qui dépensent plus de 10% de leurs ressources dans leurs factures liées à l'énergie il y aura la mise en place de « chèques énergies ». Belle solution en effet qui consiste de proposer une aide financière qui ira directement dans la poche des entreprises privées plutôt que d'imposer un gel de l'augmentation des tarifs. Ces chèques pourraient peut-être à terme remplacer les tarifs sociaux actuels déjà insuffisants....

L'accès à l'énergie est fondamental et devrait être gratuit. Il constitue un des dix droits autour duquel nous formons un plan de bataille, au syndicat des privés d'emploi et précaires. Nous dénonçons le Grenelle de l'environnement comme une mascarade, une série de cadeaux pour les amis et l'électorat traditionnel de la droite et de Nicolas Sarkozy. Nous revendiquons pour notre part l'accès gratuit au gaz, à l'eau et à l'électricité, l'interdiction des coupures, la mise en place d'un véritable service public de l'énergie orienté vers les besoins populaires.